

CALENDRIER

ÉLÈVE PARTICIPANT

Date limite des inscriptions :

01 mars 2024

Sélections :

28 mars 2024

Positionnement :

18-19 avril 2024 et
16-17 mai 2024

Début de la formation en centre :

27 mai 2024

Date de fin de formation en centre :

13 septembre 2024

HORAIRES

De 9h-12h30 et de 13h30-17h

LIEU

CRFP RESPIRE

27, Rue André BOULLE

41000 Blois

Programme et calendrier détaillés et dossier
d'inscription disponibles sur notre site internet :
www.respire-formation.fr

Pour des informations complémentaires, n'hésitez pas
à nous contacter : respirecentre@orange.fr ou au
06.86.74.07.71

NOUS TROUVER...



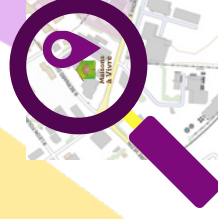
27, rue André Bouille, 41000 BLOIS



06.86.74.07.71



respirecentre@orange.fr



CERTIFICAT COMPLÉMENTAIRE

Direction d'un Accueil Collectif de
Mineurs

Ce certificat est à destination des
animateurs titulaires d'une formation
BPJEPS ou en cours qui souhaitent exercer
les fonctions de direction d'un ACM

Blois 2024

RESPIRE est, avant tout, un réseau d'acteurs éducatifs



POUR QUELS MÉTIERS ?

Directeur.trice d'ACM (Accueils Collectifs de Mineurs)

QUELS PRÉREQUIS ?

- Avoir 18 ans à l'entrée en formation
- Être titulaire du PSC1 ou titre équivalent
- Être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS
- Être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.

ORGANISATION DE LA FORMATION



5 mois environ

structure

140 h

105 h

centre de formation

COUT DE LA FORMATION :

1309 €

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de formation sont envisageables (Employeurs, Pôle Emploi, Dispositif Sésame, ...). Nous contacter pour plus d'informations.

PAROLES DE STAGIAIRES :



De la théorie, de la pratique... le tout dans une bonne ambiance et un bon esprit. Au delà des connaissances que cette formation a pu m'apporter, elle m'a également permis de faire un travail sur moi même et de me donner confiance en moi.

CE QUE JE VAIS DÉVELOPPER

La formation diplômante valide les compétences clés nécessaires au métier de directeur d'un accueil collectif de mineurs à savoir :

- Organiser et évaluer des activités ;
- Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs ;
- Accueillir les publics enfants et adolescents;
- Accueillir, former et accompagner les membres d'une équipe d'animations.

LES ÉPREUVES DE SÉLECTION

RESPIRE organise les épreuves d'admission en formation.

La sélection se déroule en 2 étapes :

- Une épreuve écrite de 30 min
- Un entretien de 20 min avec 2 évaluateurs

Elles visent à s'assurer que le candidat remplit les conditions et les prérequis. L'admission en formation est décidée à l'issue de ces 2 épreuves. Le candidat est informé par courrier.



Les échanges avec les différents professionnels, les formateurs et les autres stagiaires m'ont permis de revoir ma façon de travailler et de voir l'animation sous un autre angle. C'est une formation qui change une vie. Elle est intense, elle demande beaucoup de temps et d'énergie.